

Plaidoyer pour l'ajout de la santé et des droits sexuels et reproductifs aux programmes de développement et de sécurité au Sahel

Les pays du Sahel doivent faire face aux impacts cumulés d'une population jeune très importante, de l'extrême pauvreté, de l'insécurité alimentaire, des catastrophes naturelles aggravées par la crise climatique, des déplacements forcés et des conflits, notamment le terrorisme transnational.¹ Le G5 Sahel, un cadre de coordination de la sécurité qui réunit les cinq pays du Sahel, a été mis sur pied en 2014 dans le but de répondre aux menaces transfrontalières croissantes. En 2017, l'Alliance Sahel a été constituée par un groupe de bailleurs de fonds qui financent les programmes du G5 Sahel. Pour assurer le bien-être de leurs populations, les pays du Sahel doivent prendre, avec l'aide de l'Alliance Sahel et de la communauté internationale au sens large, des mesures qui vont au-delà des approches traditionnelles en matière de sécurité afin de résoudre les défis complexes auxquels ils sont confrontés. Ils doivent notamment admettre que l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes ainsi que la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) constituent des éléments indispensables à la prévention des conflits et la reconstruction des sociétés.



Le G5 Sahel et l'Alliance Sahel doivent tous deux adopter des approches fondées sur les droits et axées sur l'égalité des genres pour étayer leurs stratégies de sécurité et de développement s'ils veulent assurer leur efficacité et leur pérennité dans le temps. Ces efforts doivent au minimum offrir les garanties suivantes : 1) les opérations de sécurité du G5 Sahel donnent la priorité à la protection et à l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes, 2) les priorités stratégiques du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel englobent la SDSR et prêtent une attention particulière aux besoins et les droits des femmes, des filles et des jeunes et 3) des fonds sont prévus en quantité suffisante pour financer la SDSR en tant que domaine prioritaire.

Les Organisations de la Société Civile (OSC) au niveau local et international devraient saisir les opportunités offertes par ces doubles initiatives pour plaider en faveur d'investissements en SDSR en vue de renforcer la résilience et de lutter contre la pauvreté et l'instabilité dans la région.

LE G5 SAHEL

Le G5 Sahel a été créé en décembre 2014 dans le but de favoriser la coopération régionale parmi cinq pays francophones du Sahel : le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Sa mission consiste à garantir la paix, la sécurité et le développement au bénéfice de la population de la région, entre autres en réalisant les objectifs de développement régionaux et internationaux et en respectant ses engagements en matière de sécurité internationale.² À l'heure actuelle, les priorités stratégiques du G5 Sahel sont les suivantes :

- 1 la défense et la sécurité
- 2 la gouvernance
- 3 les infrastructures
- 4 la résilience et le développement humain

Le mandat du G5 Sahel s'articule autour de sa force de sécurité qui a été constituée en 2017 pour lutter contre l'augmentation de la criminalité et du terrorisme transnationaux.³

L'ALLIANCE SAHEL

En juillet 2017, la France, l'Allemagne, l'Union européenne, la Banque Africaine de Développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque Mondiale ont constitué l'Alliance Sahel, une plateforme de coopération internationale qui réunit les bailleurs de fonds actifs dans la région. L'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni les ont rejoints depuis. Le Danemark, l'Agence des États-Unis pour le Développement International et la Fondation Bill et Melinda Gates sont quant à eux des membres observateurs de l'Alliance. Pour la période 2018-2022, l'Alliance Sahel prévoit d'investir 11 milliards d'euros dans plus de 730 projets menés dans les pays du G5 Sahel afin de soutenir la stabilité et le développement de la région.⁴ Ses six secteurs prioritaires sont :

- 1 l'emploi des jeunes
- 2 le développement rural et la sécurité alimentaire
- 3 le climat et l'énergie
- 4 la gouvernance
- 5 la décentralisation et l'accès aux services de base
- 6 la sécurité

Cependant, les montants approuvés, alloués ou dépensés ne sont toujours pas connus.

LA SANTÉ ET LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS ET LA SÉCURITÉ NATIONALE ET RÉGIONALE

Répondre aux besoins en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs permet de défendre une série de droits humains hormis l'accès à des méthodes de planification familiale et aux services de santé connexes. La SDRS vise à améliorer l'état de santé des populations mais se révèle tout aussi importante pour atteindre l'égalité des genres et réduire l'instabilité des États.⁵ Elle est liée à l'amélioration de la sécurité alimentaire des femmes et des filles, à l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les filles ainsi qu'à l'autonomisation économique des femmes.^{6,7,8} Comme l'a à nouveau rappelé la Commission de la Population et du Développement des Nations Unies en 2019, les politiques relatives à la SDRS constituent la pierre angulaire d'un développement durable.⁹ Il est indispensable de s'atteler aux problèmes de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes mais aussi de répondre aux besoins en matière de SDRS des populations pour garantir la sécurité et renforcer leur résilience.¹⁰

La satisfaction des besoins en SDRS permet aux communautés, aux ménages, aux familles et aux personnes vulnérables de résister aux chocs provoqués par les menaces extérieures. Ce point est primordial au Sahel, soumis à des crises imbriquées liées au climat (y compris les catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les inondations) et au terrorisme transnational qui s'étend depuis 2012. Sur les cinq pays du Sahel, quatre figurent parmi les 10 pays les plus faiblement développés de la planète.¹¹ Ces pays connaissent une croissance démographique aussi rapide que soutenue et possèdent une population jeune très nombreuse qui contribue à l'instabilité.¹² Par conséquent, ils se caractérisent par un chômage et une pauvreté croissants et un accès limité aux soins de santé et à l'éducation. Les conséquences de cette instabilité varient au sein des populations, mais les femmes et les filles encourent un risque plus élevé de violence et de plus grandes difficultés d'accès aux soins de santé, à l'éducation, au logement et à l'emploi.¹³ Compte tenu des difficultés d'accès à des informations et services de qualité en matière de santé sexuelle et reproductive mais aussi des barrières culturelles, l'utilisation de contraceptifs reste limitée et les femmes et les filles rencontrent des problèmes supplémentaires dans le domaine de la santé, notamment des taux de mortalité et de morbidité maternelles élevés. Elles sont donc moins à même d'exercer leurs droits, y compris celui de protéger leur santé et celle de leurs enfants, et de participer pleinement au développement.¹⁴

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES PAYS DU SAHEL

Pays du G5 Sahel	Indice de Développement Humain (classement)	Population (millions)	Pourcentage population rurale	Structure par âge	Mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	Taux de fécondité	Taux de prévalence contraceptive, méthodes modernes (toutes les femmes)
Burkina Faso	183	19,2	69 %	45 % de moins de 14 ans, plus de 65 % de moins de 25 ans	371	5,4	24,2
Tchad	186	14,9	77 %	47 % de moins de 14 ans, plus de 67 % de moins de 25 ans	856	5,9	6,1
Mali	182	18,5	59 %	48 % de moins de 14 ans, plus de 67 % de moins de 25 ans	587	6,1	14,6
Mauritanie	159	4,4	40 %	40 % de moins de 14 ans, plus de 60 % de moins de 25 ans	602	4,7	10,6
Niger	189	21,5	81 %	50 % de moins de 14 ans, plus de 68 % de moins de 25 ans	533	7,3	16,9

UNE APPROCHE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA RÉSILIENCE FONDÉE SUR LES DROITS DANS LA STRATÉGIE SAHEL

Pour procéder à des investissements efficaces et durables dans la région, le G5 Sahel et l'Alliance Sahel doivent concevoir des stratégies fondées sur les droits et axées sur l'égalité des genres qui prévoient des programmes en matière de SDRS. À l'heure actuelle, ils ne prennent pas suffisamment en compte les besoins des femmes, des filles et des jeunes et les risques encourus par celles-ci. Ces deux initiatives doivent de toute urgence accorder une attention et des ressources plus importantes à l'égalité des genres, aux droits et à l'autonomisation des femmes ainsi qu'à un engagement effectif des jeunes et à la participation des femmes et des filles au développement, à la paix et à la sécurité à long terme.

LE G5 SAHEL

Les femmes et les jeunes constituent un élément central de la résilience, l'une des priorités stratégiques du G5 Sahel.¹⁵ Son actuelle stratégie de mise en œuvre reconnaît la nécessité d'inclure des dimensions de genre et les droits humains mais ne mentionne pas la SDRS. Par contre, le G5 Sahel a consenti de multiples efforts qui prouvent son engagement en faveur des questions de genre, de la jeunesse et de la santé, ce qui souligne la possibilité d'intégrer la SDRS. En octobre 2018, la plateforme des femmes du G5 Sahel a été créée avec un mandat d'un an pour renforcer la participation des femmes à la promotion de la paix, à la sécurité et à la résolution des conflits. Cette plateforme est liée au Secrétariat permanent du G5 Sahel, mais n'est pas placée sous sa supervision.¹⁶ Une récente stratégie du G5 Sahel concernant les jeunes (2019) et une future stratégie concernant le genre présentent de nouvelles opportunités d'intégrer la SDRS. La désignation d'une spécialiste en genre au Secrétariat permanent du G5 Sahel à Nouakchott en Mauritanie chargée de coordonner et fournir une assistance technique à la plateforme des femmes et aux ministères de l'égalité des genres dans les cinq pays membres

constitue une avancée prometteuse. Une intégration et une assistance technique suffisantes, de même qu'un financement spécifique sont nécessaires pour garantir que les besoins et les droits des femmes et des filles, dont la santé sexuelle et reproductive, soient pris en compte dans la stratégie du G5 pour le développement et la sécurité au niveau national et régional.¹⁷

L'ALLIANCE SAHEL

Actuellement, l'Alliance Sahel ne définit malheureusement pas les modalités de la participation des femmes ou une stratégie relative au genre dans ses six domaines d'action prioritaires. Or, ces questions pourraient cadrer parfaitement avec certains d'entre eux. Si quelques-uns des projets financés tiennent compte des femmes enceintes et des jeunes mères dans leur volet consacré à la sécurité nutritionnelle, il n'y a aucune reconnaissance du rôle important dévolu à la SDSR dans le développement, la paix et la sécurité.¹⁸ Lors de la réunion du G7 en avril 2019, tant le G7, un groupe informel de pays industrialisés qui incluent des membres de l'Alliance Sahel, que les pays du G5 Sahel ont approuvé la création de plateformes de santé publique au Sahel, considérant les inégalités entre les sexes dans l'accès aux soins de santé comme une priorité. Dans son rôle d'unité de coordination, le G5 Sahel ne possède pas les ressources nécessaires à la bonne intégration de l'égalité des genres ; les investissements de l'Alliance Sahel doivent donc prévoir des fonds pour combler ces lacunes, ce qui consolidera les programmes relatifs à la résilience du G5 Sahel de manière à ce qu'ils incluent la SDSR, tout en soutenant et en promouvant largement la SDSR, l'autonomisation des femmes et les jeunes.

S'APPUYER SUR LES ENGAGEMENTS EXISTANTS

Les cinq pays du Sahel se sont engagés à faire progresser la SDSR et les indicateurs de la santé reproductive par le biais d'initiatives internationales et régionales et ont par conséquent enregistré des avancées dans la réalisation de certains objectifs de développement,

notamment en révisant leurs stratégies et budgets nationaux. Dans le cadre de l'initiative Family Planning 2020 (FP2020), un partenariat mondial qui vise à autonomiser les femmes et les jeunes filles en investissant dans des services de planification familiale fondés sur les droits, les cinq pays ont reconnu le rôle essentiel de la SDSR pour remplir ces objectifs. Tous hormis le Tchad sont par ailleurs membres du Partenariat de Ouagadougou en Afrique de l'Ouest francophone dont l'objectif régional est d'atteindre au moins 2,2 millions d'utilisatrices supplémentaires de méthodes de planification familiale à l'horizon 2020.¹⁹ Dans le cadre de leur prise d'engagements, les pays se sont



chacun fixé des objectifs spécifiques dans le but d'améliorer la santé sexuelle et reproductive des femmes et des jeunes ; au cours des sept dernières années, ils ont accru l'utilisation de méthodes modernes de contraception, revu la législation relative à la planification familiale et mis au point des stratégies spécifiques pour les jeunes, pour ne citer que quelques exemples.²⁰

Malgré ces engagements et ces progrès importants, il reste d'énormes obstacles à surmonter pour garantir la SDSR au Sahel. Une augmentation des financements externes s'impose pour réaliser les objectifs mondiaux et régionaux en matière de santé et de population, ainsi que les engagements nationaux. Les investissements du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel devraient s'appuyer sur ces initiatives et les corrélés avec leurs propres objectifs en matière de développement et de sécurité. De nombreux membres de l'Alliance Sahel sont d'ores et déjà d'importants bailleurs de fonds dans le domaine de la santé reproductive et de la planification familiale et possèdent une longue expérience en matière d'aide en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, y compris la SDSR. Le G5 Sahel et l'Alliance Sahel ne pourront pas atteindre leurs objectifs à long terme pour la gestion des crises régionales s'ils ne placent pas les besoins et les droits relatifs à la santé sexuelle et reproductive des femmes, des filles et des jeunes au cœur de leurs efforts.

La majorité des parties prenantes au Sahel reconnaissent la nécessité de mettre en œuvre des activités de développement pour aider le programme de sécurité à contrebalancer toute future instabilité régionale.²¹ Malheureusement, l'Afrique de l'Ouest francophone reçoit en général des bailleurs de fonds internationaux une aide au développement inférieure à celle d'autres régions d'Afrique subsaharienne, en particulier dans le domaine de la santé reproductive. En ce qui concerne plus spécifiquement le Sahel, les cinq pays concernés ont reçu en 2017 moins de 600 millions de dollars au bénéfice du secteur de la santé et de la population au sens large, soit environ 10 % du montant net de l'aide officielle au développement (AOD) versée par tous les bailleurs de fonds internationaux.²² Etant donné que le G5 Sahel et l'Alliance Sahel ont identifié des chevauchements au niveau des 11 milliards d'euros d'investissement pour la période 2018-2022, il est possible de financer une SDSR conforme à leurs priorités stratégiques. La SDSR joue un rôle décisif dans le renforcement de la résilience, si bien que l'Alliance Sahel doit utiliser au moins 10 % des fonds non alloués pour financer en priorité la planification familiale, la santé maternelle et infantile, la prévention, les soins et le traitement du VIH/SIDA, en portant une attention particulière aux jeunes et à leurs besoins en matière de SDSR. Ce pourcentage devrait correspondre aux actuels montants de l'AOD en faveur de la santé et de la population.

DES OPPORTUNITÉS DE PLAIDOYER À PLUSIEURS NIVEAUX

Etant donné les défis complexes que doit relever la région du Sahel ainsi que la réalisation des objectifs relatifs à la SDSR adoptés par les pays du G5 Sahel, des réponses immédiates et concertées s'imposent de la part des bailleurs de fonds internationaux et des gouvernements nationaux en vue d'assurer les priorités en matière de développement, d'aide humanitaire et de sécurité. Pour garantir une prévention viable des conflits et renforcer la résilience des communautés les plus vulnérables, il y a lieu de considérer la SDSR comme un moteur de stabilisation et de développement.²³ L'un des piliers de cette réponse doit se focaliser sur les investissements dans l'égalité des genres et l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité pour les femmes, les filles et les jeunes.

CIBLES PRINCIPALES DU PLAIDOYER

Les pays membres du G5 Sahel—le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger ainsi que les comités nationaux de coordination, qui incluent des experts dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la sécurité ;

Le Secrétariat permanent du G5 Sahel à Nouakchott en Mauritanie ;

La plateforme des femmes du G5 Sahel—coordination assurée par le Mali, avec des comités de coordination nationaux pour le genre qui opèrent sous la supervision des ministères chargés de la femme et du genre ;

Les 12 pays membres de l'Alliance Sahel qui versent des fonds, leurs missions dans les pays ainsi que les observateurs de l'Alliance ; et

Le Secrétariat de l'Alliance Sahel à Bruxelles.



Les investissements en cours au Sahel offrent l'occasion d'exercer une influence sur les domaines d'investissement du G5 Sahel et des bailleurs de fonds, dont l'Alliance Sahel, et de les aligner sur les stratégies en matière de SDSR et les objectifs de développement au niveau national. Néanmoins, toutes les actions suggérées doivent correspondre au cadre temporel des actuels engagements des pays du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel jusqu'en 2022. L'Alliance Sahel et le G5 Sahel doivent allouer des fonds à des programmes en faveur de l'égalité des genres et de la SDSR, notamment la planification familiale, la santé maternelle et infantile ainsi que la prévention, les soins et le traitement du VIH/SIDA. Les organisations locales

de la société civile et les organisations internationales doivent préparer et mettre en œuvre des stratégies de plaidoyer pour garantir que le G5 Sahel et l'Alliance Sahel donneront la priorité à la SDSR et la financeront.

Ci-dessous figurent quelques recommandations à l'intention de la société civile dans le but de faire avancer ces questions, suivies d'une liste de recommandations adressées au G5 Sahel, à l'Alliance Sahel et à leurs membres respectifs.

Aux organisations de la société civile et aux organisations internationales :

- Plaider auprès du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel pour qu'ils conçoivent et financent des initiatives en matière de SDR. Demander qu'au moins 10 % des fonds non alloués soient utilisés pour financer en priorité la planification familiale, la santé maternelle et infantile, la prévention, les soins et le traitement du VIH/SIDA, en portant une attention particulière aux jeunes et à leurs besoins.
- Prévoir des ressources organisationnelles pour assurer le suivi des investissements du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel dans la SDR et la jeunesse dans le cadre des 730 projets actuellement approuvés de l'Alliance Sahel.
- Préparer et utiliser des dossiers politiques et de la documentation sur les liens entre la SDR et la sécurité et sur les investissements du G5 en cours dans chaque État membre.
- Coordonner le plaidoyer relatif aux initiatives du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel parmi les défenseurs de la SDR et au sein des différents secteurs des OSC, notamment les organisations qui s'occupent de la santé et des droits des femmes, des jeunes et des adolescents, du développement économique et des droits humains.
- Harmoniser les efforts de plaidoyer afin d'assurer leur complémentarité par rapport à d'autres initiatives régionales prises par les bailleurs de fonds, dont le Partenariat de Ouagadougou, le FP2020, l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel, une initiative régionale conjointe mise sur pied par les Nations Unies et la Banque mondiale, et le Mécanisme de Financement Mondial.
- Demander qu'une réunion soit co-organisée au niveau national et régional avec des représentants du G5 Sahel et de la société civile.
- Participer aux comités nationaux de coordination et aux comités nationaux pour le genre du G5 Sahel en vue d'exercer une influence sur les programmes nationaux.
- Appeler le G5 Sahel et l'Alliance Sahel à plus de transparence concernant les niveaux de financement général et les fonds qui ont été approuvés, alloués et dépensés dans les programmes, en particulier dans le domaine de la SDR.

Au G5 Sahel et à ses États membres :

- Intégrer la SDR en tant que domaine d'intervention prioritaire officiel dans les stratégies relatives aux jeunes et au genre, ce qui implique de définir des stratégies transversales en matière de genre et de droits humains pour tous les programmes.
- Garantir que les opérations de sécurité du G5 Sahel donnent la priorité à la protection et à l'autonomisation des femmes, des filles et des jeunes et permettent à la spécialiste en genre pour le Secrétariat permanent du G5 Sahel à Nouakchott de remplir correctement ses fonctions.
- Identifier des fonds et les allouer à des projets SDR dans le cadre du prochain programme d'investissement prioritaire, en coordination avec les représentants des OSC.
- Veiller en outre à ce que les domaines définis dans les programmes comme la justice et la gouvernance tiennent compte de l'égalité des genres et garantissent que les femmes et les filles puissent accéder à des opportunités dans les domaines de l'éducation, de l'économie et de la politique.
- Élargir la plateforme des femmes du G5 à la SDR et lui attribuer un mandat étendu afin qu'elle puisse porter ces questions devant le G5 Sahel. Si la plateforme des femmes n'est pas élargie ni prorogée au-delà de son mandat initial, une autre plateforme doit être mise sur pied et veiller à ce que les bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes, soient impliqués dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les activités qui ont un impact sur eux.
- Renforcer la transparence concernant le financement total reçu par le G5 Sahel et les fonds qui ont été approuvés, alloués et dépensés dans les programmes, en particulier dans le domaine de la SDR.

À l'Alliance Sahel, à ses États membres et aux observateurs :

- Fournir des ressources pour doter d'effectifs suffisants l'unité de coordination du G5 Sahel et en particulier l'équipe qui s'occupe des questions du genre afin que l'autonomisation des femmes, l'égalité des genres et les thèmes connexes, dont la SDSR, soient intégrés dans toutes les activités.
- Ajouter la SDSR aux domaines d'intervention prioritaires officiels, ce qui impliquerait de définir des stratégies transversales en matière de genre et de droits humains pour tous les programmes.
- Financer les projets de SDSR conçus par le G5 Sahel et les OSC dans le cadre des prochains investissements prioritaires. Veiller à ce qu'au moins 10 % des fonds non alloués de l'Alliance Sahel (sur un total de 11 milliards d'euros promis) soient utilisés pour financer en priorité la planification familiale, la santé maternelle et infantile, la prévention, les soins et le traitement du VIH/SIDA, en portant une attention particulière aux jeunes et à leurs besoins.
- Organiser pour la fin de l'année 2019 une réunion incluant un groupe d'OSC, des représentants des bailleurs de fonds et des observateurs de l'Alliance Sahel afin de discuter de la possibilité d'inscrire les programmes de développement et de sécurité dans les pays du G5 Sahel dans la perspective des droits humains, en prêtant attention à l'intégration de la dimension de genre et au rôle crucial de la SDSR. À cet effet, il y a lieu de mettre sur pied un processus de consultation des ONG et du groupe de bailleurs de fonds afin de leur demander conseil concernant les priorités régionales.
- Renforcer la transparence concernant les niveaux de financement général et les fonds qui ont été approuvés, alloués et dépensés dans les programmes, en particulier dans le domaine de la SDSR.



PAI a pour mission de promouvoir l'accès universel à la santé ainsi que les droits sexuels et reproductifs afin d'améliorer la santé et l'autonomie des femmes, des filles et des jeunes, de réduire la pauvreté et de renforcer la société civile. Pour de plus amples informations sur PAI et son travail en Afrique de l'Ouest francophone, veuillez contacter Mercedes Mas de Xaxàs, Consultante en politique internationale et plaidoyer, mmx@pai.org.

Notes en fin de document

- 1 Stockholm International Peace Research Institute (SIPR). (2019). Pursuing elusive stability in the Sahel. Extrait de : <https://www.sipri.org/commentary/topical-background/2019/pursuing-elusive-stability-sahel>
- 2 Secrétariat Permanent du G5 Sahel. (2016). Stratégie pour le Développement et la Sécurité des Pays du G5 Sahel. Extrait de : https://www.g5sahel.org/images/Docs/SDS_G5S_VF.pdf
- 3 International Crisis Group. (12 décembre 2017). Force du G5 Sahel : trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire. Extrait de : <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/258-force-du-g5-sahel-trouver-sa-place-dans-l-embouteillage-securitaire.pdf>
- 4 Alliance Sahel. (2019). Extrait de : <https://www.alliance-sahel.org/en>
- 5 Urdal, H. (2007). "The Demographics of Political Violence: Youth Bulges, Insecurity and Conflict" in Too Poor for Peace? Global Poverty, Conflict and Security in the 21st Century. Eds. L. Brainard and D. Chollet, Brookings Institution Press, Washington, DC, pp. 90-100. Extrait de : <https://gsdrc.org/document-library/the-demographics-of-political-violence-youth-bulges-insecurity-and-conflict>
- 6 PAI. (13 octobre 2016). Connecting Reproductive Health and Resilience: Why it Matters to Food Security. Extrait de : <https://pai.org/blog/connecting-reproductive-health-resilience>
- 7 Family Planning High Impact Practices. (août 2018). Educating Girls: Creating a foundation for positive sexual and reproductive health behaviors. Extrait de : <https://www.fphighimpactpractices.org/wp-content/uploads/2018/08/EducatingGirls.pdf>
- 8 Family Planning High Impact Practices. (janvier 2017). Economic Empowerment: A Potential Pathway for Women and Girls to Gain Control Over Their Sexual and Reproductive Health. Extrait de : https://www.fphighimpactpractices.org/wp-content/uploads/2018/08/economic_empowerment.pdf
- 9 United Nations Meetings Coverage. (2 avril 2019). Sexual, Reproductive Health Rights Key to Obtaining Sustainable Development, Speakers Stress, as Population and Development Commission Continues Session, Economic and Social Council, Commission on Population and Development, 52nd Session, 4th and 5th Meetings. Extrait de : <https://www.un.org/press/en/2019/pop1081.doc.htm>
- 10 PAI. (Septembre 2016). Data Speaks: Women, Peace and Security. Extrait de : https://pai.org/wp-content/uploads/2016/09/Data-Speaks_-Women-Peace-and-Security.pdf
- 11 The New Humanitarian. (May 31, 2019). The Sahel in flames. Extrait de : <https://www.thenewhumanitarian.org/in-depth/sahel-flames-Burkina-Faso-Mali-Niger-militancy-conflict>
- 12 UNESCO. (2019). Data for the Sustainable Development Goals. Extrait de : http://uis.unesco.org/en/home#tabs-0-uis_home_top_menus-3
- 13 PAI. Janvier 2013. Why Population Matters to Security. Extrait de : <https://pai.org/wp-content/uploads/2013/01/Why-Population-Matters-to-Security.pdf>
- 14 PAI. The Shape of Things to Come: Why Age Structure Matters to a Safer, More Equitable World. Extrait de : <https://pai.org/wp-content/uploads/2012/01/SOTC.pdf>
- 15 G5 Sahel Permanent Secretariat. Priority Investment Program (PIP/G5 Sahel) First Phase 2019-2021. Extrait de : https://www.g5sahel.org/images/DOCP/PIP_G5S_EN__VF.pdf
- 16 Secrétariat Permanent du G5 Sahel. (16 avril 2019). Lancement du projet de renforcement de la participation des femmes dans les instances de décision du G5 Sahel. <https://www.g5sahel.org/8-nos-activit%C3%A9s/1439-lancement-du-projet-de-renforcement-de-la-participation-des-femmes-dans-les-instances-de-decision-du-g5sahel>
- 17 PAI meeting with G5 Sahel gender expert, Nouakchott, Mauritanie, juillet 2019.
- 18 Sahel Alliance. (2019). Resilience and Employment in Lake Chad. Extrait de : <https://www.alliance-sahel.org/en/projects/resilience-and-employment-in-lake-chad-reste>
- 19 Ouagadougou Partnership. (2019). Countries. Extrait de : <https://partenariatouaga.org/en/countries>
- 20 Family Planning 2020. (2019). Countries. Extrait de : <http://www.familyplanning2020.org/countries>
- 21 Stockholm International Peace Research Institute (SIPR). (2019). Pursuing elusive stability in the Sahel. Extrait de : <https://www.sipri.org/commentary/topical-background/2019/pursuing-elusive-stability-sahel>
- 22 Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). (2019). Interactive summary charts by aid (ODA) recipients. Extrait de : <https://www.oecd.org/dac/stats/aid-at-a-glance.htm>
- 23 Guttmacher. (2015). Sexual and Reproductive Health Rights Are Key to Global Development: The Case for Ramping Up Investment. Extrait de : https://www.guttmacher.org/sites/default/files/article_files/gpr180101.pdf